

# REVUE DU RHUMATISME

## ÉDITION FRANÇAISE

La *Revue du Rhumatisme* publie, en langue française, des éditoriaux, des mises au point, des articles originaux, des faits cliniques, des lettres à la rédaction, des informations professionnelles. Ces différents articles traitent des maladies des articulations, des os et du rachis, et plus généralement tout le champ de la rhumatologie. Les techniques opératoires et plus généralement les travaux traitant spécifiquement de chirurgie orthopédique sont en dehors du sujet du journal. Lorsque les travaux présentés ne sont pas cliniques, les auteurs doivent bien situer ce qui est présenté en indiquant les conséquences sur les connaissances rhumatologiques. Les manuscrits sont soumis en langue française ou anglaise. Les articles, à l'exception des informations professionnelles, paraissent le plus souvent dans l'édition internationale de la *Revue du Rhumatisme*, intitulée *Joint Bone Spine*. Il est demandé aux auteurs qui soumettent un article en français la version correspondante en langue anglaise dès que l'article est accepté par la rédaction, ou de prendre en charge les frais de traduction.

Le Comité de Rédaction se réserve la possibilité de publier certains manuscrits soit uniquement en français soit uniquement en anglais.

**Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici et d'utiliser le système de soumission en ligne Elsevier Editorial System (EES) :**

<http://ees.elsevier.com/revrhu/>

### IMPORTANT

Tout manuscrit soumis à la *Revue du Rhumatisme* ne doit pas être soumis simultanément à une autre revue ni avoir fait l'objet de publication antérieure. En cas de double soumission simultanée et de double publication, le Comité de Rédaction se réserve la possibilité de dénoncer le fait aux autres revues nationales et internationales ainsi qu'aux autorités institutionnelles des auteurs.

Le manuscrit proposé sera examiné par le Comité de Rédaction, et soumis à l'avis d'expert(s).

La décision est habituellement notifiée dans un délai de quatre à six semaines après réception de l'article. Les articles finalement acceptés pour publication, à l'exception notable des informations professionnelles et des travaux à impact spécifiquement limité à une région, seront le plus souvent publiés dans les deux éditions (française et internationale) de la revue. Dans la plupart des cas, des modifications sont demandées avant d'envisager la publication. C'est donc sur une version révisée du manuscrit que sera prise la décision d'acceptation définitive. La publication dans la *Revue du Rhumatisme* ne sera acquise qu'après vérification par la rédaction des deux versions (en anglais et en français) du manuscrit, et après règlement de la participation aux frais de traduction de français en anglais, pour un montant de 0,17 € /mot HT. La facture sera adressée à l'auteur correspondant, qui soumet l'article au nom de tous les co-auteurs et en prend la responsabilité, de façon solidaire avec l'auteur senior (dernier auteur).

- Si l'article est soumis directement en anglais sur le site de *Joint Bone Spine* exclusivement (<http://ees.elsevier.com/bonsoi/>), la rédaction prendra en charge sa traduction en français, aux frais de la Revue.
- Si l'article est soumis directement en français seulement sur le site de la *Revue du rhumatisme* exclusivement, sa traduction sera entreprise par la rédaction aux frais des auteurs, sauf avis contraire des auteurs dès la soumission.

### 1. SOUMISSION DES MANUSCRITS

(uniquement par Internet <http://ees.elsevier.com/revrhu/>)

*Utilisation du système de soumission en ligne (Elsevier Editorial System) :*

- Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne de la *Revue du Rhumatisme*, à l'adresse suivante : <http://ees.elsevier.com/revrhu/> et clique sur le bouton « register » dans le menu figurant en haut de l'écran, pour compléter les informations demandées : « first name » (prénom), « last name » (nom) et adresse e-mail. Il recevra peu après un mail de confirmation contenant son « username » (nom d'utilisateur) et son « password » (mot de passe).
- L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois, lors de la toute première utilisation. À chaque utilisation suivante, il suffit de cliquer directement sur « login » pour s'identifier, puis de cliquer dans la case « author login » pour entrer dans le système.
- Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.
- ATTENTION ! Des fichiers distincts sont nécessaires pour :
  - *Le manuscrit* : page de titre (titre de l'article ; auteurs ; coordonnées complètes) résumé en français uniquement, mots clés français ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et légendes des tableaux ; légendes des figures.
  - *Les figures* (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés.

**Pour tout problème technique, merci de vous adresser à notre service d'aide aux auteurs : [authorsupport@elsevier.fr](mailto:authorsupport@elsevier.fr)**

### 2. PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

La présentation formelle du manuscrit doit respecter la totalité des règles suivantes. Le non-respect d'une de ces règles peut entraîner à lui seul la non-acceptation du manuscrit dès sa soumission ou au cours du processus d'analyse par la rédaction.

#### *Présentation générale*

Le manuscrit doit être dactylographié en double interligne.

#### 2.1. Rubriques, limites et longueurs

La présentation du manuscrit (longueurs maximales, page de titre, résumé, références, tableaux et figures non compris) diffère selon la rubrique. Grâce à l'édition électronique sur le site Science Direct, les auteurs sont encouragés à ajouter des documents additionnels sous la forme de matériel complémentaire (voir § « Matériel complémentaire » plus loin).

- *Éditoriaux* : 1800 mots / 20 références / 3 tableaux et figures
- *Mises au point* : 3600 mots / 60 références / 6 tableaux et figures
- *Articles originaux* : 3600 mots / 40 références / 6 tableaux et figures. Ces textes sont particulièrement adaptés à l'utilisation de matériel complémentaire.
- *Recommandations* : 3600 mots / 40 références / 6 tableaux et figures
- *Faits cliniques* : 2000 mots / 15 références / 3 tableaux et figures. Pour cette rubrique les auteurs sont invités à insister sur l'intérêt et l'originalité des cas rapportés plutôt que de faire une mise au point à partir du fait clinique ; le nombre d'auteurs doit être en cohérence avec le type du manuscrit (à titre d'exemple, un cas clinique ne devrait pas comporter plus de 4 ou 5 auteurs) ;
- *Lettre à la Rédaction* : 500 mots / 10 références / 2 figures ou tableaux maximum.
- *Correspondance* : Cette rubrique permet aussi un échange entre les lecteurs et les auteurs ou la rédaction, une réponse pouvant être publiée à la suite.
- *Information professionnelle* : Voir « Mises au point »

## 2.2. Page de titre

La page de titre comporte les mentions suivantes :

- le titre, concis, qui indique de manière précise le sujet du travail et ne comporte pas d'abréviations ; la rédaction se réserve le droit de le modifier dans le sens de la précision ;
- le prénom usuel et le nom du ou des auteurs en lettres minuscules avec une majuscule à l'initiale ; quand les auteurs appartiennent à des services différents, leurs noms sont suivis de chiffres en exposant qui renvoient aux services ou adresses correspondants. Seuls les participants réels des travaux présentés ne peuvent figurer comme auteurs des manuscrits ; la rédaction se réserve la possibilité d'obtenir des explications quant à la raison d'un trop grand nombre d'auteurs des manuscrits. Pour les faits cliniques et les lettres à la rédaction notamment, le nombre d'auteurs est limité à 4 sauf exception justifiée à la rédaction. L'un des auteurs est l'auteur correspondant du manuscrit. Il garantit l'accord de la totalité des co-auteurs pour la soumission du texte, son fond, sa forme. Il est le seul correspondant de la rédaction pour le manuscrit.
- les intitulés et adresses complètes des services, laboratoires ou organismes d'origine des auteurs ; préciser les numéros de téléphone et de télécopie, ainsi que l'adresse électronique de l'auteur auquel doivent être envoyés la correspondance et les tirés à part.

## 2.3. Résumés et mots clés

Chaque article (hormis les éditoriaux et les lettres à la rédaction) comporte un résumé en français uniquement sans abréviation ni référence, de 250 mots au maximum avec au plus cinq mots clés.

**Pour les articles originaux**, il est demandé que les résumés soient structurés de la façon suivante : objectifs ; méthodes ; résultats ; discussion.

Les mots clés, sans reprendre nécessairement les termes du titre de l'article, doivent être pertinents ou descriptifs.

## 2.4. Texte

**Rédaction.** Le texte est rédigé dans un style concis et précis. Il doit être compréhensible pour un lecteur qui n'appartient pas au domaine étudié. L'emploi de la première personne n'est pas d'usage. Les retours à la ligne trop fréquents sont à éviter. Les événements passés sont rapportés à l'imparfait ou au passé composé. Tel est le cas, notamment, des rubriques *méthodes et résultats*. En cas de mention de noms d'auteurs dans le texte, s'ils ne sont que deux, les deux sont cités ; s'ils sont plus de deux, le nom du premier auteur est suivi de la mention « et al. ». Les titres et intertitres de même valeur sont signalés de façon identique. Les locutions et abréviations latines usuelles en français s'écrivent en caractères romains, et non en italique (et al., a priori, in vitro...).

**Plan général de l'article.** Les auteurs sont invités à se conformer au style habituel de la *Revue du Rhumatisme*. L'introduction doit être clairement signalée.

**Remarque.** Pour les articles originaux, il faut traiter dans l'ordre des rubriques suivantes : *introduction, méthodes, résultats, discussion*. On rappelle que l'article original doit mentionner clairement la problématique en fin d'introduction, donner des résultats sans redondance entre le texte et les tableaux et figures, délivrer le message principal du travail en début de discussion, et ne pas individualiser de chapitre de conclusion. Par ailleurs, il n'y a pas de conclusion individualisée non plus dans les faits cliniques et les lettres à la rédaction.

**Remerciements.** Les personnes citées en remerciements doivent en être informées et avoir donné leur accord.

**Conflit d'intérêt.** La déclaration des conflits d'intérêts est mentionnée à la fin de l'article après les remerciements éventuels. Elle est obligatoire sauf pour les faits cliniques ou les lettres à la rédaction, où ils sont laissés à l'appréciation des auteurs et de la rédaction. Elle a pour objet de signaler l'origine du financement du travail et, pour les auteurs, les financements privés en rapport avec le travail et leur nature :

salarié ou actionnaire, honoraires personnels ou subvention. Si une agence est utilisée pour recueillir des fonds industriels, c'est la mention de l'origine industrielle (notamment industrie pharmaceutique) qui doit être indiquée. La rédaction se réserve le droit d'interroger les auteurs (cf. Infra). Cette déclaration se fait sur le site de soumission de l'article et dans le manuscrit.

Dans le fichier de l'article, à la suite des remerciements et avant les références, la déclaration des sources de financement ou des contrats de recherche liés à l'article doit figurer comme suit :

- Pas de conflits d'intérêts à déclarer en lien avec l'article : Conflits d'intérêts : aucun ;

Sinon :

- Conflits d'intérêts : chacun des auteurs déclare son (ses) conflit (s) d'intérêt pour l'article, en indiquant le type de conflit d'intérêt qui sont principalement :
  1. S'il est salarié ou intéressé d'un établissement,
  2. S'il a perçu des honoraires d'un établissement,
  3. S'il a bénéficié d'un financement de la recherche d'un établissement.

*Au moment de la soumission via le système de soumission en ligne (Elsevier Editorial System), la question concernant les conflits d'intérêt dans la rédaction de l'article est posée. Elle appelle la saisie dans un champ des éventuels conflits d'intérêt pour chaque auteur et co-auteur(s).*

Pour en savoir plus sur les conflits d'intérêt :

*Council of Science Editors. CSE's White Paper on Promoting Integrity in Scientific Journal Publications. Editorial Policy Committee (2005 – 2006). Available from URL: [http://www.councilscienceeditors.org/editorial\\_policies/white\\_paper.cfm](http://www.councilscienceeditors.org/editorial_policies/white_paper.cfm)*

**Abréviations.** Seules les abréviations courantes sont acceptées, en nombre réduit. Le terme en entier doit précéder l'abréviation, entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte, sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale. L'emploi des abréviations est proscrit dans le titre et, si possible, évité dans les résumés.

**Chiffres, unités, symboles et noms commerciaux.** Les valeurs chiffrées sont données avec une précision logique, la précision de la valeur d'une moyenne ne devant pas dépasser de plus d'un ordre de grandeur la précision de la mesure individuelle. D'habitude, 3 chiffres sont suffisants ; par exemple une moyenne d'âge à 45,6 ans ou une moyenne de natrémie à 136 mmol/L. La rédaction se réserve la possibilité de simplifier des valeurs fournies avec des précisions inutiles. Les symboles et unités scientifiques doivent être cohérents et conformes aux normes internationales. Les médicaments sont identifiés par leur nom générique (dénomination commune internationale), sans majuscule à l'initiale. Sauf nécessité absolue, l'emploi du nom de spécialité est découragé ; s'il doit absolument être employé, il doit être accompagné du nom générique du médicament, et le nom de spécialité est suivi du sigle <sup>R</sup> et du nom de la firme pharmaceutique, si le médicament est peu connu. Le nom commercial d'un appareil porte le sigle <sup>TM</sup> et, entre parenthèses, le nom du fabricant ou du distributeur. Dans une phrase, les nombres de zéro à dix s'écrivent en toutes lettres. Une virgule précède les décimales dans les textes en français. Les isotopes sont notés avec la masse atomique en exposant à gauche du symbole (<sup>131</sup>I).

**Tableaux.** Les tableaux doivent se comprendre de façon autonome avec leur légende. Celle-ci doit préciser l'objet du tableau (titre) puis donner les informations nécessaires à sa compréhension. Toutes les abréviations doivent être expliquées dans la légende. Les auteurs sont invités à employer dans la présentation de leurs résultats chiffrés une précision raisonnable, qui ne comporte généralement pas plus de deux ou trois chiffres. La largeur maximale des tableaux est de 120 caractères espaces compris. Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre

(placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous). **Statistiques.** Les tests utilisés sont indiqués dans les méthodes et rappelés dans les résultats lors des comparaisons effectuées. Il est le plus souvent inutile de donner la valeur exacte de p, et suffisant d'indiquer si cette valeur est inférieure à 0,05, 0,01, 0,001.

## 2.5. Références

Elles sont sous la responsabilité des auteurs et leur précision doit impérativement être vérifiée avant l'envoi du manuscrit. Les références citées doivent correspondre à des documents accessibles aux lecteurs. Il n'est pas recommandé de citer des articles publiés dans des revues non indexées.

Elles sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte. Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochets. Les références citées uniquement dans les légendes, les tableaux ou les figures sont numérotées de telle façon qu'elles succèdent à la dernière référence citée dans le texte avant l'appel du tableau. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par des traits d'union quand il s'agit d'au moins trois chiffres consécutifs – seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5, 7], [9-11], [5, 7, 9-11, 13]. Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa. Seuls les résumés des communications orales ou affichées publiés depuis moins de cinq ans révolus peuvent être cités ; la mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, figure après le titre. Les lettres à la rédaction comportent la mention [lettre] ou [letter] après le titre. Jusqu'à trois auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de quatre, seuls les trois premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ». Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année ainsi que le numéro de DOI (*Digital Object Identification*). Les références à des communications personnelles, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique.

La première et la dernière page sont indiquées ; pour la deuxième page, seuls les chiffres modifiant ceux de la première page sont mentionnés.

Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » (*International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals*. Fifth edition. N Engl J Med 1997 ; 309-16).

*Article de périodique classique*

[1] Bucki B, Champy R, Musset L, et al. Effect of cryoglobulin and crystalcryoglobulin on TNF- $\alpha$  production by normal human monocytes. *Joint Bone Spine* 2002;69:379-82.

*Article d'un supplément à un volume*

[2] Falgarone G, Boissier MC. Du génome au protéome: stratégies pour comprendre la complexité de la polyarthrite rhumatoïde. *Rev Rhum* 2004; 2 Suppl:22 – 7.

*Ouvrage*

[3] Bogduk N, éd. Anatomie clinique du rachis lombal et sacré. Paris : Elsevier;2005.

*Chapitre d'ouvrage*

[4] Maigne R. Lombalgie d'origine lombosacrée. In: Maigne R. Douleurs d'origine vertébrale. Comprendre, diagnostiquer et traiter. Paris:Elsevier;2006. p. 230-9.

## 3. FIGURES

Toutes les figures doivent être fournies sur support informatique (voir ci-après). En cas de difficultés, merci de contacter notre service de support technique : [authorsupport@elsevier.fr](mailto:authorsupport@elsevier.fr).

Il est recommandé, en cas d'annotation de photographies, d'utiliser des chiffres ou des lettres ; si des mots sont employés, il est nécessaire de fournir les figures également en anglais. La légende des figures est

fournie à part en fin de manuscrit en indiquant clairement l'objet de la figure et en précisant les abréviations.

Les figures seront publiées en noir et blanc dans la revue mais seront publiées en couleur sur le site Internet ScienceDirect sans frais supplémentaires. En revanche, la reproduction de figures en couleurs dans la version papier entraîne des frais supplémentaires à la charge des auteurs (sur demande, un devis sera envoyé par l'éditeur à l'auteur). En cas de reproduction partielle ou totale d'un document déjà publié, l'auteur doit impérativement fournir une autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs du document. La rédaction se réserve le droit de refuser les figures trop nombreuses ou de qualité insuffisante au regard de l'intérêt de l'information apportée.

La rédaction ne peut accepter des figures au-delà du nombre maximum spécifié dans les instructions aux auteurs. Cependant, des figures complémentaires pourront être publiées en ligne (v. le chapitre 4 : Matériel Multimédia Complémentaire). S'il y a plusieurs champs dans une figure donnée (ex. a,b,c...) l'auteur doit fournir l'ensemble de la figure sur un même document.

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

**La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI (dots per inch) pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 600 DPI pour les graphiques ou schémas.**

La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

Ces valeurs ne sont valables que si la taille de l'image est proche de celle de l'image imprimée.

Si l'image doit être agrandie, la résolution diminuera ; au contraire, si l'image doit être réduite, la résolution augmentera. Il est plus simple de prendre en compte le nombre total de pixels sur la largeur de l'image. Ce nombre donne une indication de la qualité de reproduction de l'image à une taille donnée.

Avec ce tableau, vérifiez l'« imprimabilité en offset » de vos images (le procédé offset est plus exigeant sur la qualité d'image fournie qu'une imprimante jet d'encre ou laser).

Exemples :

- si votre image en quadri mesure 1000 pixels de large, elle pourra être imprimée sur une colonne, mais n'aura pas la qualité requise pour un placement sur deux colonnes ;

Largeur au format imprimé	Résolution / Nombre de pixels en largeur		
	72 DPI (=PPI/=PPP) (web, écran) <b>non imprimable</b>	300 DPI (=PPI/=PPP) (simili, quadri) <b>imprimable</b>	600 DPI (=PPI/=PPP) (trait) <b>imprimable</b>
82 mm (revue 1 col)	232 pixels	969 pixels	1937 pixels
170 mm (revue 2 col)	482 pixels	2008 pixels	4016 pixels
125 mm (livre 1 col)	354 pixels	1476 pixels	2953 pixels
215 mm (couverture A4)	609 pixels	2539 pixels	5079 pixels

- si votre dessin au trait mesure 2800 pixels de large, il pourra être légèrement agrandi à la largeur de colonne d'un livre (125 mm), ou réduit sur une colonne de revue (82 mm) ;

- si votre image en quadri mesure 500 pixels, qu'elle est magnifique sur votre écran, vous ne pouvez normalement l'imprimer que sur 42 mm en 300 dpi (au mieux, elle paraîtra sur une colonne de revue, soit 82 mm, mais en 150 dpi seulement donc avec des pixels visibles).

Pour tout renseignement complémentaire sur la manière de nous fournir des images, vous pouvez consulter notre site Internet : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

#### 4. MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE

Il est possible de soumettre des éléments complémentaires pour accompagner les articles. Ces éléments (essentiellement textes, tableaux ou figures, mais aussi images, vidéo, audio, archives, tableurs) seront accessibles uniquement en ligne, le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article. Il est encouragé d'utiliser cette possibilité, en sachant que le texte doit être intelligible aussi sans matériel complémentaire. Pour soumettre ce matériel complémentaire, sélectionnez « Matériel complémentaire » dans le menu Item lors du téléchargement de vos fichiers. Pour obtenir toutes les informations sur la soumission de ce matériel complémentaire : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>.

#### 5. ANALYSE DU MANUSCRIT EN VUE DE SA PUBLICATION

Le manuscrit soumis est analysé par la rédaction qui choisit généralement deux relecteurs dans le comité éditorial (comité de lecture) ou en dehors de celui-ci. La rédaction prend connaissance des avis des experts et transmet aux auteurs les modifications nécessaires en vue de sa publication. La Rédaction se réserve la possibilité, à tout moment du processus d'analyse du manuscrit, de prendre la décision de ne pas publier le texte. L'acceptation ne sera acquise qu'après avoir pris connaissance de l'ensemble des modifications demandées. La soumission des textes révisés est également soumise à des instructions particulières (cf. Instructions pour resoumission sur la page d'accueil du site EES <http://ees.elsevier.com/revrhu/> dans la rubrique « Author information »)

La rédaction se réserve la possibilité, lors de la préparation des épreuves, d'effectuer des modifications de forme pour améliorer la clarté du travail.

#### 6. CORRECTIONS D'ÉPREUVES, TIRÉS-À-PART ET DEMANDE DE REPRODUCTION

Après acceptation définitive de l'article, des épreuves seront envoyées à l'auteur-correspondant par courrier électronique (format pdf). Aucune épreuve ne pourra être corrigée sur le fond, seules les corrections typographiques seront acceptées. Aucun additif ne pourra être fait par rapport au manuscrit accepté définitivement. Les auteurs feront le nécessaire pour que ces épreuves soient retournées à l'éditeur revêtues de la mention « Bon à tirer » dans les 48 heures suivant leur réception et ce, à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression, après accord de la rédaction, sans le bon à tirer de l'auteur. En toute circonstance, la rédaction se réserve la possibilité d'effectuer les corrections de forme nécessaires en dernier ressort.

Comme tirés-à-part, l'auteur-correspondant recevra une version électronique de son article, au format .pdf, dès parution. Mais une version papier de tirés-à-part pourra être commandée auprès de l'éditeur : un bon de commande de tirés-à-part au format papier est adressé à l'auteur-correspondant avant l'envoi des épreuves. À ce bon de commande est également joint le formulaire de transfert de copyright. Ce formulaire devra dans tous les cas être retourné signé à l'éditeur.

À parution de l'article, les demandes d'autorisation de reproduction devront être adressées à l'éditeur.

*Les instructions aux auteurs sont disponibles sur le site internet de la revue : <http://www.em-consulte.com/produit/revrhu>  
Contact rédaction e-mail : [rev-rhum@elsevier.fr](mailto:rev-rhum@elsevier.fr)*

*Soumission des articles exclusivement via le site de soumission en ligne : <http://ees.elsevier.com/revrhu/>*

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS POUR LA RESOUMISSION DE MANUSCRITS

Votre manuscrit, soumis anonymement à des lecteurs, a fait l'objet de remarques ou de suggestions. Nous vous invitons à tenir compte de celles-ci et à nous soumettre une nouvelle version de votre manuscrit ainsi corrigé.

Afin de rendre cohérent et efficace le travail du Comité de Rédaction, il est indispensable de respecter les règles suivantes :

- o répondre point par point, sur un document qui ne sera pas publié, aux remarques des lecteurs, en justifiant le cas échéant la non prise en considération de certaines de ces remarques. Sans cette réponse point-par-point, le manuscrit révisé ne sera pas analysé ;
- o fournir un fichier de la nouvelle version de votre manuscrit où doivent figurer de façon très apparente (soulignées en rouge, par exemple) les modifications que vous aurez introduites.

Nous vous rappelons qu'il convient de vérifier à nouveau plus particulièrement les points suivants qui ont pour but d'améliorer votre manuscrit :

- o vérifier que votre résumé ne comporte pas plus de 250 mots. **Pour les articles originaux, les résumés doivent préciser les objectifs, la méthodologie, les résultats et les conclusions.**

- o vérifier que votre discussion est concise et répond bien à vos résultats, sans redite. Nous rappelons qu'une conclusion individualisée n'est utile que pour les mises au point ;
- o **vérifier que vos références sont en conformité stricte avec les Instructions aux Auteurs, c'est-à-dire le système de Vancouver**, qu'elles comprennent les 3 premiers auteurs des textes cités. Pour les résumés, il faut mettre le numéro de la page et non celui du résumé, qu'elles ne comportent pas d'erreurs typographiques ;
- o vérifier la concordance des informations en particulier numériques données dans les diverses sections du corps du texte et dans les tableaux ;
- o vérifier que les légendes rendent les tableaux auto-suffisants et que les légendes des figures décrivent bien ce que vous voulez que le lecteur y voit, avec des flèches si nécessaire.

Toute resoumission de manuscrit qui ne satisfait pas à ces règles ne pourra pas être prise en considération.











# REVUE DU RHUMATISME

## MATÉRIEL MULTIMÉDIA COMPLÉMENTAIRE

Il est désormais possible de soumettre des éléments multimédia complémentaires pour accompagner et enrichir vos articles. Ces éléments (images, vidéo, audio, archives, tableurs, présentations...) seront accessibles uniquement en ligne (le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article) et seront signalés par un pictogramme figurant en première page de l'article ainsi qu'au sommaire. Vous pourrez ainsi proposer des images (.gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.),

des vidéos (.mov, .avi, etc.), des podcasts (.mp3, .wma, .wav), des documents (.doc, .pdf, etc.), des tableurs (.xls, .csv, etc.) ou des présentations (.ppt, .pps, etc.).

Pour obtenir toutes les informations techniques sur la préparation de ce matériel complémentaire : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

	Podcast		Informations au patient
	Vidéo/Animation		Documents légaux
	Autoévaluation interactive		Cas clinique
	Arbre décisionnel interactif		Iconographie supplémentaire
	Informations supplémentaires		Autoévaluation